

ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES PROFESSEURS CERTIFIES ET ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT

ACADEMIE DE DIJON

Elections professionnelles 2018

19 titulaires, 19 suppléants

Liste présentée par la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la
Culture et de la Formation Professionnelle - FORCE OUVRIERE



Classe Exceptionnelle : 1 titulaire, 1 suppléant

1. **M^{me} DE BERGH Marie Josèphe** – Histoire Géographie – collège Marcelle Pardé – Dijon – 21
2. **M^{me} GEOFFROY-LAMOUR Monique** – Lettres Classiques – collège Paul Bert – Auxerre – 89

Hors Classe : 5 titulaires, 5 suppléants

1. **M^{me} HERBIN Anne** – Histoire Géographie – collège Monge – Beaune – 21
2. **M^{me} MORLAND Nathalie** – Sciences Physiques – lycée Stephen Liegeard – Brochon – 21
3. **M. LAMY Eric** – Philosophe – lycée Henri Vincenot – Louhans – 71
4. **M^{me} CHAVERIAT Marie Catherine** - Histoire Géographie – lycée P. de Thiard – Chalon Sur Saône – 71
5. **M^{me} JEANJEAN Irène** – Allemand – Collège Bachelard – Dijon – 21
6. **M. LACOUR Jean-Luc** – Eco-Gestion – IUT – Chalon/Saône – 71
7. **M^{me} NICOLAS Isabelle** – Lettres Modernes – collège Paul Langevin – Fourchambault – 58
8. **M^{me} GUICHARD Véronique** – Anglais – lycée Joseph Fourier – Auxerre – 89
9. **M^{me} MORIEN Nelly** – Mathématiques – collège Jean Bertin – St Georges/Baulches – 89
10. **M^{me} POYARD Nathalie** – Lettres Classiques – lycée Jacques Amyot – Auxerre – 89

Classe normale et adjoints d'enseignement : 13 titulaires, 13 suppléants

1. **M. KIENY Gilles** – Sciences Physiques – collège Les Epontots – Montcenis – 71
2. **M. ING Kim-Suon** – Mathématiques – collège Camille Claudel – Chevigny St Sauveur – 21
3. **M^{me} MANGEONJEAN Cécile** – Lettres Modernes – collège Olivier de la Marche – St Martin en Bresse – 71

4. **M. BOUABANE Noureddine** – Histoire Géographie – collège Jean Philippe Rameau – Dijon – 21
5. **M. BONY Jonathan** – Anglais – collège Marcel Aymé – Marsannay la Côte – 21
6. **M^{me} CHAMEROY Héloïse** – Anglais – lycée Gustave Eiffel – Dijon – 21
7. **M. DOMERGUE Florian** – Technologie – collège Roger Semet – Digoin – 71
8. **M. RACINE Thibaud** – SVT – ZR71 lycée Henri Vincenot – Louhans – 71
9. **M^{me} DOULOUMA Virginie** – Education Musicale – Collège Georges Brassens – Brazey en Plaine – 21
10. **M. BEZIER Alexandre** – Lettres Modernes – collège des Cinq Rivières Charny – 89
11. **M^{me} VENEREUX Isabelle** – Histoire Géographie – collège Paul Langevin – Fourchambault – 58
12. **M^{me} NOUBLI Linda** – Anglais - collège Paul Bert – Auxerre – 89
13. **M. DUVERNAY Thierry** – Arts Plastiques – collège Jean Jaurès – Guérigny – 58
14. **M^{me} DUBS Karine** – Sciences Physiques – lycée Nicéphore Niepce – Chalon sur Saône – 71
15. **M^{me} RAPIN Valérie** – Anglais – ZR21 collège Carnot – Dijon – 21
16. **M^{me} LEMAITRE Laurence** – Lettres Classiques – collège Achille Milliès – Premery – 58
17. **M. LANDWEHRLIN Thomas** – SES – lycée Pontus de Tyard – Chalon sur Saône – 71
18. **M^{me} ROBIC Fanny** – anglais – collège la Croix des Sarrazins – Auxonne – 21
19. **M^{me} PEREIRA –SILLANS Julie** – Lettres Modernes – collège Roget Semet – Digoin – 71
20. **M^{me} MILHE-POUTINGON Géraldine** – Arts Plastiques – collège les Dîmes – Cuisery – 71
21. **M^{me} HUTH Cécile** – Lettres Modernes – ZR21 collège Gaston Roupnel – 21
22. **M^{me} MOREL-HECQUET Véronique** – Documentation – lycée Montchapet – Dijon – 21
23. **M. ESSAIDI Faouzi** – Mathématiques – collège Henri Vincenot – Louhans – 71
24. **M. GARNIER Philippe** – SII – lycée des Marcs d'Or – Dijon – 21
25. **M^{me} FLEURY Régine** – arts plastiques - ZR58 – collège les Amognes St Benin d'Azy – 58
26. **M. REMY Bruno** – anglais – collège Paul Bert – Auxerre – 89

24 femmes, 14 hommes

Élections aux commissions administratives paritaires des professeurs certifiés et adjoints d'enseignement

Résister, revendiquer, reconquérir

Je vote FO pour défendre mon statut de professeur certifié

et élire des représentants qui défendront avec détermination mes droits et mon statut national.

Alerte sur ma carrière et mon salaire !

La réforme Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations (PPCR) censée revaloriser les personnels et reconnaître leur investissement ralentit en réalité ma carrière. Mes 10 premières années se déroulent désormais au rythme le plus lent et il me faudra au mieux 24 ans, au lieu de 20, pour atteindre le 11^{ème} échelon.

PPCR subordonne ma carrière à une évaluation subjective par compétences et à un avis rectoral définitif. La classe exceptionnelle est réservée à une infime minorité ayant pour la plupart exercé des fonctions particulières.

Le gel de la valeur du point d'indice et l'augmentation de la retenue pour pension civile font que, à échelon équivalent, l'écrasante majorité des professeurs certifiés gagnera moins en 2020 qu'en 2010.

Je vote FO pour reconquérir

- un avancement d'échelon au rythme de l'ancien grand choix,
- une notation chiffrée progressive, encadrée par des grilles nationales, des inspections pédagogiques régulières par des IA-IPR de ma discipline,
- l'augmentation immédiate de 16% de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 2000,
- l'accès de tous les professeurs certifiés à la hors-échelle A avant leur départ à la retraite.

Alerte sur mes conditions et mon temps de travail !

Les réformes Chatel puis Blanquer du lycée et la réforme Vallaud-Belkacem du collège privent mes élèves de nombreuses heures de cours disciplinaires. Elles m'imposent de plus en plus de classes aux effectifs croissants.

A cause de la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat, l'organisation en contrôle continu des épreuves communes alourdit encore mon temps de travail.

Au nom du décret Hamon du 20 août 2014, on veut me faire assumer des tâches de plus en plus nombreuses et mon temps de présence dans l'établissement a augmenté. On tente même de m'imposer des outils et des méthodes d'évaluation au détriment de ma liberté pédagogique. Professeur principal, on veut m'ajouter encore 30 missions !

Je vote FO pour exiger

- l'abrogation du décret Hamon qui accroît notre charge de travail au détriment de la transmission des connaissances ; l'abrogation des réformes du collège et du lycée,
- le rétablissement de toutes les heures de décharges supprimées par le décret Hamon, de toutes les garanties nationales qu'apportait le décret du 25 mai 1950,
- la baisse des effectifs par classe et le respect de ma liberté pédagogique,
- le retour à un service de 288 heures pour les PRCE.

Alerte sur mon statut et ma discipline !

Le protocole PPCR supprime la grille spécifique des bi-admissibles. Il menace les disciplines d'enseignement. Il prévoit « la rénovation des concours », c'est-à-dire la baisse des exigences universitaires. Sous prétexte de professionnalisation et d'adaptation « au niveau des qualifications et des compétences attendues », il prépare une déqualification des professeurs certifiés.

La réforme Blanquer du lycée met les disciplines en concurrence et menace l'existence du diplôme national du Baccalauréat. Elle supprime des milliers de postes à la rentrée 2019.

Je vote FO pour obtenir

- le maintien du CAPES et du CAPET comme concours de recrutement disciplinaire,
- le rétablissement des heures de cours disciplinaires et la création de véritables postes pour améliorer les conditions de travail, abaisser les effectifs dans les classes, enseigner dans un seul établissement,
- le rétablissement du baccalauréat comme diplôme national anonyme et premier grade universitaire,
- le rétablissement de l'échelle de rémunération spécifique des bi-admissibles.

Alerte sur ma retraite !

Le gouvernement entend remplacer les régimes de retraite solidaires par un régime universel par points. Ma pension ne serait plus calculée sur la base de mes six derniers mois de salaire. Pour un professeur certifié, cette mesure conduirait à une réduction d'au moins 25% de sa pension.

La retraite par points, c'est le travail sans fin !

Je vote FO pour défendre

- le maintien du code des pensions civiles et militaires,
- le calcul de la pension civile sur la base des 75% du traitement indiciaire dévolu les 6 derniers mois.

FO rend compte de son mandat

PPCR Projet d'accord présenté aux organisations syndicales représentatives (septembre 2015)	Signataires : FSU, UNSA, CFDT, CFTC Non signataires : FO, CGT, Solidaires
Décret Hamon redéfinissant nos obligations de service Vote au CTM du 27 mars 2014	Pour : CFDT, UNSA Contre : FO, CGT, SNUEP-FSU, SUD Abstention : SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUIPP-FSU
Réforme Blanquer du baccalauréat Vote au CSE du 21 mars 2018	Pour : UNSA, SNALC Contre : FO, CFDT, CGT, FSU, Solidaires

FO première organisation de la Fonction publique d'Etat
FO, une Confédération indépendante qui rassemble
les salariés de tous les secteurs professionnels

Pour résister, revendiquer, reconquérir
du 29 novembre au 6 décembre
je vote FO !

CERTIFIÉS

ET ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT

ACADÉMIE DE DIJON
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018



Liste présentée par

SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,
SNESup – Syndicat National de l'Enseignement Supérieur,
syndicats de la **FSU** – Fédération Syndicale Unitaire

19 titulaires, 19 suppléants
24 FEMMES, 14 HOMMES

Classe exceptionnelle du corps des professeurs certifiés

1. M. **BOUTMOUDIT Abdelhakim** – svt – Collège Chênes Rouges, St Germain du Plain – 71
2. Mme **POISSONNIER Christine** – technologie – Collège du Parc, Dijon – 21

Hors classe du corps des professeurs certifiés

1. Mme **BORRAS Fabienne** – espagnol – Collège Arthur Rimbaud, Mirebeau S/Beze – 21
2. Mme **BLANCHARD Marie-Laure** – lettres modernes – Collège Clos de Pouilly, Dijon – 21
3. Mme **CHEVIET Isabelle** – espagnol – Collège la Champagne, Brochon – 21
4. M. **PAQUELIER Bruno** – lettres modernes – Collège Claudel, Chevigny St Sauveur – 21
5. M. **ANDRE Jean-Louis** – lettres modernes – Collège Petit Pretan, Givry – 71
6. Mme **PIRAT Isabelle** – svt – Collège en Bagatelle, Tournus – 71
7. Mme **D'AMBRA Marylène** – documentation – Lycée Mathias, Chalon sur Saône – 71
8. M. **GRENIER Alain** – lettres modernes – Collège Marcelle Pardé, Dijon – 21
9. Mme **BENEVAUT Viviane** – sciences physiques – Lycée Alain Colas, Nevers – 58
10. Mme **HERAS Sylvie** – économie et gestion – Lycée Maurice Genevoix, Decize – 58

Classe normale du corps des professeurs certifiés et corps des adjoints d'enseignement

1. M. **BERNARD Philippe** – mathématiques – Collège Pierre Vaux, Pierre de Bresse – 71
2. Mme **DADOU Véronique** – lettres modernes – ZR 21 – RAD Collège Malraux, Dijon – 21
3. Mme **GONY Sandra** – technologie – Collège Clos de Pouilly, Dijon – 21

Suite de la liste ➡

4. M. **CLEMENT Fabian** – lettres modernes – Collège Roland Dorgelès, Longvic – 21
5. Mme **MOREAU Mélanie** – espagnol – Lycée Montchapet, Dijon – 21
6. Mme **SALSAS Suzana** – espagnol – ZR 21 – RAD Collège Montchapet, Dijon – 21
7. M. **MIELLE Patrick** – génie mécanique construction – Lycée Gustave Eiffel, Dijon – 21
8. M. **MORLAT Romain** – sciences physiques – Collège St Exupéry, Mâcon – 71
9. Mme **LEFRANC Emmanuelle** – lettres modernes – Collège J. Rostand, Quétigny – 21
10. M. **DEMOUGEOT Grégoire** - lettres modernes - Collège Isle-de-Saône, Pontailler/Saône – 21
11. M. **CHAMPMARTIN Nicolas** – sciences physiques – Collège Monge, Beaune – 21
12. Mme **RAILLARD Marie-Luce** – lettres modernes – Collège La Champagne, Brochon – 21
13. M. **PAQUEROT Thierry** – sciences physiques – Collège Mercusot, Sombornon – 21
14. M. **CARDIEL Jean-Thomas** – histoire-géographie – Collège Clos de Pouilly, Dijon – 21
15. M. **MUNSCH Arnaud** – histoire-géographie - Collège Restif de la Bretonne, Pont/Yonne – 89
16. Mme **JORROT Astrid** – anglais – Lycée Jean Marc Boivin, Chevigny St Sauveur – 21
17. Mme **PATAILLE Mathilde** – histoire-géographie – Lycée Simone Weil, Dijon – 21
18. M. **MESLIN Renaud** – histoire-géographie – Collège Malraux, Paron – 89
19. Mme **MICHEL Séverine** - lettres modernes - Collège Chênes Rouges, St Germain du Plain - 71
20. Mme **DESBRIERES Manuelle** – lettres modernes – Collège Carnot, Dijon – 21
21. Mme **DREGE Inès** – philosophie – ZR 71 – RAD Lycée Bonaparte, Autun – 71
22. Mme **TRUITARD Hélène** – lettres modernes – ZR 71 – RAD Lycée Bonaparte, Autun – 71
23. Mme **PUKALLUS Marion** – allemand – Collège Jean Rostand, Quétigny – 21
24. Mme **NGUYEN-QUANG Minh-Kim Julie** – anglais – Collège Dinot, Seurre – 21
25. Mme **LUTKEFEDDER Séverine** – allemand – Collège Hautes Pailles, Echenon – 21
26. Mme **PEGAZ Sarah** – sciences physiques – Collège St Exupéry, Mâcon – 71



snes
fsu

SNESUP
FSU

F.S.U.

ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus du SNES-FSU et du SNESup-FSU s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs**, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- l'**amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- la **transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fin de carrière**.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES-FSU et le SNESup-FSU exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- le doublement des possibilités d'accès au corps des professeurs agrégés (liste d'aptitude, concours externe et interne...).

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs certifiés dans le second degré, comme dans l'enseignement supérieur, le SNES-FSU et le SNESup-FSU promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- une **formation** initiale et continue de qualité,
- l'**abandon des pressions et injonctions managériales**.

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :

- le maintien du **bac comme 1^{er} grade universitaire** par un examen national et final,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

DANS LES CAP COMME DANS LES CT :

ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES** et le **SNESup** aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP) et pour la **FSU** pour les élections aux comités techniques (CT), c'est se donner :

- **des élu·e·s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé·e·s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- une **fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :

Pour les CT
votez :

snes
fsu

SNESUP
FSU

F.S.U.

ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN



Grâce à l'action du SNES-FSU sur PPCR,
le nombre de promotions à la hors-classe
a augmenté, j'ai pu y accéder.

Jean-Claude R., lycée [51]

SNESUPFSU

Les élu-e-s du SNESup-FSU ont fait prendre
en compte l'ancienneté de ma demande,
j'ai pu obtenir mon congé formation.

Catherine B., université [19]

L'action du SNES-FSU m'a permis
de bénéficier d'un allègement de
service via la pondération REP+.

Nelly H., collège [44]



Les élu-e-s du SNESup ont suivi mon
dossier et fait respecter mes droits :
un détachement à l'ESPE m'a été accordé.

Vincent C., ESPE [38]

SNESUPFSU

29 > **06**
NOV DÉC

Votez !

POUR AGIR ENSEMBLE

Élection à la **Commission Administrative Paritaire Académique**
du corps des **professeurs certifiés et des adjoints d'enseignement**
Académie de DIJON
Élections professionnelles 2018
19 titulaires - 19 suppléants



Liste présentée par le **SNALC**

Syndicat National des Lycées et Collèges, affilié à la Confédération Syndicale de l'Éducation Nationale

CLASSE EXCEPTIONNELLE

1	Mme	JOUBERT	Emmanuelle	Lycée général et technologique La Prat's	Cluny	071
2	Mme	GRANDAZZI EULRY	Isabelle	Lycée général et technologique La Prat's	Cluny	071

HORS CLASSE

1	M.	GOUT	David	Collège André Malraux	Dijon	021
2	Mme	MORARD	Françoise	Lycée général et technologique Jean-Marc Boivin	Chevigny-Saint-Sauveur	021
3	M.	AILLAUD	Olivier	Lycée général et technologique Montchapet	Dijon	021
4	Mme	GOLMARD KLEIN	Sandrine	Collège du Vallon	Autun	071
5	M.	CLEMENT	Hervé	Lycée polyvalent Bonaparte	Autun	071
6	Mme	DIEUDONNE	Sophie	Lycée général et technologique Catherine et Raymond Janot	Sens	089
7	M.	DUVERNOIS	Bruno	Collège Gaston Roupnel	Dijon	021
8	Mme	GAUDEUL	Véronique	Lycée polyvalent Marey	Beaune	021
9	Mme	RIBON	Isabelle	Lycée polyvalent Le Castel	Dijon	021
10	M.	MULLER	Didier	Collège Le Petit Pretan	Givry	071

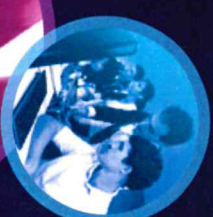
CLASSE NORMALE

1	M.	REPPERT	Maxime	Lycée polyvalent Clos Maire	Beaune	021
2	M.	MARTIN	Florian	Lycée polyvalent Bonaparte	Autun	071
3	Mme	MONDON	Laurine	Collège Edouard Herriot	Chenove	021

4	Mme	GODEFROY	Line	Collège Claude Gabriel Bouthière	Etang-sur-Aroux	071
5	Mme	PLUCHERY	Sylvie	Collège La Croix Menée	Le Creusot	071
6	Mme	RIVIERE	Sandra	Collège Jules Ferry	Beaune	021
7	M.	ALLOIN	Loïc	Lycée polyvalent René Cassin, lycée des métiers	Mâcon	071
8	M.	CLER	Fabien	Lycée général et technologique Gabriel Voisin	Tournus	071
9	Mme	JACQUEMARD	Caroline	Lycée général et technologique Montchapet	Dijon	021
10	M.	LE SECH	Cédric	Collège Les Bruyères	La Clayette	071
11	Mme	GIGNOUX	Florence	Collège En Fleurette	Saint Gengoux le National	071
12	Mme	PERRIER	Aurore	Collège Guillaume des Autels	Charolles	071
13	Mme	OUKIDJA	Ingrid	Collège Victor Hugo	Nevers	058
14	Mme	BONNETAIN	Aude	Lycée polyvalent Clos Maire	Beaune	021
15	Mme	MADIOTTO	Salima	Collège Edouard Herriot	Chenove	021
16	M.	BAUDIN	Clément	Lycée polyvalent Henri Vincenot	Louhans	071
17	M.	MORISSON	Franck	Collège Le Chapitre	Dijon	021
18	M.	ZRARI	Imad	Collège Pasteur	Mâcon	071
19	Mme	BOUNHOL	Caroline	Collège Louise Michel	Chagny	071
20	Mme	VAISSIERE	Caroline	Collège Jacques Mercussot	Sombernon	021
21	Mme	BON	céline	Collège Albert Camus	Genlis	021
22	Mme	CORADAZZI	Camille Célia	Collège La Champagne Gevrey Chambertin	Brochon	021
23	Mme	RIVIERE MARBOIS	Cindy	Lycée polyvalent Desiré Nisard	Chatillon-sur-Seine	021
24	Mme	JACQUES	Hélène	Collège Paul Fort	Is-sur-Tille	021
25	Mme	STEVELBERG	Karine	Collège Victor Hugo	Lugny	071
26	Mme	PAÏS	Christelle	Collège Paul Fort	Is-sur-Tille	021

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
SCRUTIN DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

Snalc



©iStock - monkeybusinessimages



VALORISER
NOS MÉTIERS

©iStock - kalf9



INVENTER
UN SYSTÈME EFFICACE

©iStock - Sidekick



PROTÉGER
CHACUN D'ENTRE NOUS

Mieux vivre pour mieux accomplir sa mission

VALORISER

Le SNALC veut que les professeurs puissent enseigner dans leurs classes, et non éduquer sur des thèmes à la mode, dans une autorité restaurée et respectée, en s'appuyant sur leur liberté pédagogique, leur excellence disciplinaire et une véritable formation continue.

Le SNALC veut remettre au centre le travail, les savoirs et l'exigence de leur transmission, redonner le pouvoir aux professeurs dans les conseils de classe, en lieu et place d'une pédagogie de la bienveillance laxiste et de l'animation d'éveil.

Le SNALC veut valoriser les disciplines, augmenter les horaires des fondamentaux, avec des programmes et des examens nationaux, cadrés, évalués par des notes et non des bulletins en forme de tableaux aussi multicolores qu'incompréhensibles, coûteux et chronophages pour tous.



Le SNALC fait confiance au professionnalisme des professeurs, seuls garants de l'École de l'exigence pour former à la rigueur de la pensée et à l'esprit critique, et non pas à une mascarade scientifique responsable d'une dégradation généralisée sociale, cyclée et spiralaire. ■

INVENTER

Le niveau baisse au gré des réformes, qui confondent démocratisation et massification et créent un système scolaire de plus en plus inégalitaire, avec l'accord et l'appui de nombreux syndicats.



Le SNALC est la seule organisation syndicale à avoir rédigé un projet éducatif cohérent, de la maternelle au supérieur : *Permettre à tous de réussir*. À budget constant, les propositions du SNALC sont réalistes : apprentissage des fondamentaux en primaire, enseignement disciplinaire de qualité dans le secondaire, réforme redonnant une valeur au baccalauréat et permettant une meilleure orientation dans le supérieur.

Le SNALC s'est opposé avec force à la réforme du lycée, qui n'améliore pas la classe de seconde et organise une concurrence accrue entre les disciplines.

Enfin le SNALC a mis en place le dispositif Mobi-SNALC qui permet de retrouver un second souffle ou de donner vie à une seconde carrière. ■

PROTÉGER

Le SNALC s'est opposé à la prétendue revalorisation des carrières et des rémunérations – le PPCR – et est le seul syndicat à avoir voté contre l'ensemble de ses dispositions.

Le SNALC sera très attentif à ce que les promotions ne soient pas fondées sur l'appartenance à une école pédagogique qui détruit sciemment notre système depuis le collège unique, ou sur des activités sans rapport avec le métier d'enseignant.

Le SNALC continuera de se battre pour défendre l'excellence disciplinaire des professeurs certifiés, garante de l'exigence pédagogique et didactique de la 6^{ème} à la Terminale : un professeur avec une expertise reconnue avec un horaire national.

Le SNALC dénonce la dégradation des conditions de travail des PRCE et demande l'abrogation du décret du 25 mars 1993 et un retour aux 288 h annuelles avec un rééquilibrage vers la fonction enseignante et non administrative.



Le SNALC demande la création d'une véritable médecine du travail qui prenne enfin en compte l'épuisement professionnel et les risques psychosociaux pour les professeurs qui subissent de fortes pressions, d'où qu'elles viennent. ■

**Élection à la Commission Administrative Paritaire Académique
des professeurs certifiés et adjoints d'enseignement
Académie de DIJON
Élections professionnelles 2018**

Liste présentée par

SUD Éducation

membre de la Fédération
des syndicats SUD Éducation
(Solidaires Unitaires & Démocratiques)
affilié à l'Union syndicale Solidaires



Classe exceptionnelle

- 1.
- 2.

Hors classe

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.

Classe normale et adjoints d'enseignement

1. M. GARNIER Samuel, Histoire Géographie, Lycée Montchapet, Dijon, 21
2. Mme BENAÏSSA Sylvie, Lettres modernes, Collège La Croix de L'Orme, Montholon, 89
3. M. TROUILLET Romain, SVT, Lycée Niepce-Balleure, Chalon sur Saône, 71

suite de la liste

- 4. Mme DOUEL Hélène Marie**, Arts plastiques, Collège Chateaubriand, Villeneuve sur Yonne, 89
- 5. Mme URIEN Corinne**, Éducation musicale, Collège Debussy, Villeneuve la Guyard, 89
- 6. M. MENARD Erwan**, Histoire Géographie, Collège Mallarmé, Sens, 89
- 7. Mme BERNARD Laurence**, Technologie, Collège Centre, Le Creusot, 71
- 8. Mme GARCIN Célia**, Lettres modernes, Collège Camus, Auxerre 89
- 9. M. BLANDIN Théo**, Mathématiques, Lycée Hyppolyte Fontaine, Dijon, 21
- 10. Mme PAILLOT Camille**, Lettres modernes, Collège des Champs Plaisants, Sens, 89
- 11. Mme NAVOIZAT ROCIPON Christine**, Physique Chimie, Lycée Niepce-Balleure, Chalon sur Saône, 71
- 12. M. SANTACRUZ Raphaël**, Mathématiques, Lycée Montchapet, Dijon, 21
- 13. M. URIEN Olivier**, Anglais, Collège Debussy, Villeneuve la Guyard, 89
- 14. Mme HIPEAU Séverine**, Lettres modernes, Collège La Croix de l'Orme, Montholon, 89
- 15. M. GOMPEL Jonathan**, SES, Lycée La Prat's, Cluny, 71
- 16. Mme WUILLIET Isis**, Lettres classiques, Collège Camille Claudel, Chevigny-Saint-Sauveur, 21
- 17. M. BOUVET Joseph**, documentaliste, Collège de Puisaye, Saint Fargeau, 89
- 18. Mme PIPON Colette**, Histoire Géographie, Lycée Prieur de La Côte d'Or, Auxonne, 21
- 19. M. MICHON Olivier**, Sciences Physiques, Lycée Léon Blum, Le Creusot, 71
- 20. Mme BON Audrey**, Lettres modernes, Collège la Croix de l'Orme, Montholon, 89
- 21. Mme BOUFFAUT Bérengère**, Lettres classiques, Collège Denfert Rochereau, Auxerre, 89
- 22. M. ROUSSE Bernard**, Mathématiques, Collège Schuman, Mâcon, 71
- 23. Mme DREVELLE Magali**, Physique, Lycée Niepce-Balleure, Chalon sur Saône, 71
- 24. Mme CHAPON Emmanuelle**, Espagnol, Lycée Pierre Larousse, Toucy, 89
- 25. Mme ETIENNE Lavinia**, Anglais, Collège de Puisaye, Saint Fargeau, 89
- 26. Mme SIX Marie**, Mathématiques, Lycée Janot, Sens, 89

16 femmes - 10 hommes

**De la maternelle à l'université,
pour une autre école, une autre société,**

luttons pour l'égalité !

SUD éducation est un syndicat intercatégoriel qui s'efforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromis avec la hiérarchie.

Pour nos conditions de travail, gagnons de nouveaux droits.

Pour un statut unique : la priorité à l'égalité, c'est donner à toutes et tous un statut de fonctionnaire protecteur et une meilleure rémunération.

Pour une autre école, exigeons un même droit à une éducation de qualité pour toutes et tous les élèves.

Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale : parce que la priorité à l'égalité ce n'est pas qu'à l'école qu'elle se joue, SUD éducation fait partie de l'Union syndicale Solidaires, et porte des revendications pour transformer la société.

VOTONS *SUD* éducation

Union
syndicale
Solidaires

**CAPA
certifié-e-s-agrégé-e-s**



Pour le second degré, SUD éducation revendique :

- 1 l'abandon des réformes du lycée général et technologique, de la sélection à l'université, de la réforme du bac et des filières
- 2 un rôle décisif donné aux enseignant-e-s dans la fabrication des programmes
- 3 une gestion collégiale des établissements et une réflexion sur nos pratiques entre pair-e-s
- 4 un suivi médico-social efficace
- 5 un temps de service global réduit à 14h devant élèves et 3h de travail en équipe
- 6 l'abrogation de la réforme des statuts de 2014, l'abandon des IMP et la compensation de toutes les tâches complémentaires par des décharges de service
- 7 l'augmentation des salaires pour toutes et tous avec un salaire minimum à 1700 euros, l'intégration des primes et indemnités dans les salaires
- 8 une réelle décharge horaire, des classes avec 16 élèves maximum, dans toute l'éducation prioritaire
- 9 une baisse des effectifs par classe : 20 élèves maximum en collège, 25 en lycée général et technologique, avec la création des postes d'enseignant-e-s nécessaires

Élection à la commission administrative paritaire académique des

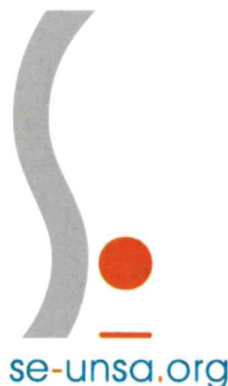
Professeurs certifiés et adjoints d'enseignement

Académie de DIJON

Élections professionnelles 2018

19 titulaires / 19 suppléants

Liste d'union présentée par le SE-Unsa et le SN2D-Unsa



Classe exceptionnelle

1	M.	GIRARD	LAURENT	DDFPT	LYC Clos Maire	BEAUNE	21
2	Mme	GOUEL	GERALDINE	Documentation	Collège Bibracte	CHÂTEAU CHINON	58

Hors-classe

1	M.	CORONEL	CHRISTOPHE	Technologie	Collège Roland Dorgeles	LONGVIC	21
2	Mme	ROMERO-BOUSQUET	LUCIA	Espagnol	Collège Marcelle Parde	DIJON	21
3	M.	PLUMET	YANNICK	Mathématiques	Collège Gaston Bachelard	DIJON	21
4	Mme	GUILLEMAUX	ANNE	Documentation	Collège Lazare Carnot	NOLAY	21
5	Mme	ALLOUI	ISABELLE	Lettres modernes	Collège Champs Plaisants	SENS	89
6	Mme	CHEVALIER	CECILE	Lettres modernes	Collège Jules Ferry	BEAUNE	21
7	Mme	FARAMIN	ANNE-FRANCOISE	Education musicale	Collège Monge	BEAUNE	21
8	Mme	LABILLE	SOPHIE	Histoire-géographie	LYC Nicephore Niepce	CHALON S/ SAONE	71
9	Mme	COULLENOT	ALICE	Sciences Physiques	Collège Gaston Bachelard	DIJON	21
10	M.	PINTE	SYLVAIN	Mathématiques	Collège JP Rameau	DIJON	21

Classe normale

1	M.	ABEL	SAMI	Mathématiques	Collège Champs Plaisants	SENS	89
2	M.	PERROT	VINCENT	Technologie	Collège Les Epontots	MONTCENIS	71
3	Mme	GARCIA	AUDREY	Lettres modernes	Collège Albert Camus	GENLIS	21

Suite de la liste

4	Mme	BUGUET	NADEGE	Lettres modernes	Collège Les Bruyères	LA CLAYETTE	71
5	M.	LEROUGE	SYLVAIN	SVT	Collège Louis Aragon	CHATENOY LE ROYAL	71
6	M.	FEURTEY	SIMON	Sciences Physiques	Collège Giroud de Villette	CLAMECY	58
7	M.	LACROIX	MAXIME	Histoire-géographie	Collège Georges Brassens	BRAZEY EN PLAINE	21
8	Mme	GODARD	ISABELLE	Espagnol	Collège Jean Jaurès	GUERIGNY	58
9	Mme	CHARLOT	EMILIE	Mathématiques	Collège Dinet	SEURRE	21
10	Mme	CARDOT	ANNE	Arts Plastiques	LYC Bonaparte	AUTUN	71
11	Mme	SALAH	YASMINA	Espagnol	LYC Louis Davier	JOIGNY	89
12	Mme	MAGLICA	CELINE	Lettres modernes	Collège JP Rameau	DIJON	21
13	Mme	SCHMIT	ANAELLE	Documentation	Collège Henri Vincenot	LOUHANS	71
14	M.	TRULES	FLORENT	Mathématiques	Collège Champs Plaisants	SENS	89
15	Mme	ANTONINI	CHRYSTELE	Lettres modernes	Collège Paul Langevin	FOURCHAMBAULT	58
16	Mme	BACROT	ELODIE	Technologie	Collège La Croix des Sarrasins	AUXONNE	21
17	M.	PEYRON	ALEXANDRE	Arts Plastiques	Collège Champs Plaisants	SENS	89
18	Mme	OUAGNE	ELISABETH	SVT	LYC Prieur de La Côte d'Or	AUXONNE	21
19	M.	LARGY	NICOLAS	Espagnol	Collège Edouard Herriot	CHENOVE	21
20	Mme	MARQUES	BLANDINE	Mathématiques	Collège Centre	LE CREUSOT	71
21	M.	MOREL	BERTRAND	Mathématiques	Collège Stéphane Mallarmé	SENS	89
22	Mme	LEPINE	ANNE-SOPHIE	Lettres modernes	Collège Monge	BEAUNE	21
23	Mme	SELLIER	ISABELLE	Lettres modernes	Collège Noël Berrier	CORBIGNY	58
24	Mme	GONTHIER	SEVERINE	Mathématiques	Collège Clos de Pouilly	DIJON	21
25	Mme	PELLETIER	LAETITIA	Histoire-géographie	LYC Mathias	CHALON SUR SAONE	71
26	Mme	MESSINA	RACHEL	Histoire-géographie	LYC Montchapet	DIJON	21

25 femmes et 13 hommes

Mieux vivre mon métier



Je vote
Unsa



#AgirAvecVous



Mieux vivre mon métier

CAPA des certifiés de Dijon

- ✓ Je veux une meilleure reconnaissance de mon travail, une fonction de professeur principal mieux indemnisée et la rémunération de la correction d'épreuves d'examens en cours d'année
- ✓ Je veux avoir la possibilité d'explorer d'autres fonctions et d'autres métiers dans ma carrière avec des services de mobilité de proximité et des bilans de compétences
- ✓ Je veux des effectifs de classe limités à 24 élèves et des seuils spécifiques pour les territoires les plus fragiles et les niveaux de transition (sixième, seconde)
- ✓ Je veux des moyens supplémentaires pour renforcer la différenciation pédagogique en classe
- ✓ Je veux une compensation des vacances scolaires après un congé maternité et des demi-journées d'absence pour enfant malade proportionnées au nombre d'enfants afin de concilier le fait d'être parent et enseignant
- ✓ Je veux des espaces adaptés et équipés pour enseigner dans de bonnes conditions : bâti scolaire rénové et insonorisé, salles de classe spacieuses, espaces de repos et de travail dans l'établissement
- ✓ Je veux une agrégation et une inspection pour toutes les disciplines ainsi qu'une heure de préparation du matériel pour toutes les disciplines qui en ont besoin afin que tous les certifiés soient traités de manière égale



#AgirAvecVous



Election CAPA des professeurs certifiés et des AE de l'académie de Dijon

Élections professionnelles 2018

19 titulaires - 19 suppléants

25 Femmes - 13 Hommes

Liste présentée par le

**Professeur certifié de classe exceptionnelle**

1. M. CORVAISIER Bernard	Histoire Géographie	COLLEGE DAVID NIEPCE	Sennecey-le-Grand (71)
2. Mme BERGER Dominique	SVT	LGT CARNOT	Dijon (21)

Professeur certifié hors classe

1. Mme HENRIOT Bénédicte	SES	LGT JEAN-MARC BOIVIN	Chevigny-Saint-Sauveur (21)
2. Mme LATTAUD Laurence	Sciences Physiques	COLLEGE CAMILLE CLAUDEL	Chevigny-Saint-Sauveur (21)
3. M. VINCENT Didier	S2I-Ingenierie Mécanique	LGT HENRI PARRIAT	Montceau-les-Mines (71)
4. Mme VITTENET Sonia	SES	LPO MAURICE GENEVOIX	Decize (58)
5. M. DRAPIER Jean Paul	Histoire Géographie	COLLEGE FERDINAND SARRIEN	Bourbon-Lancy (71)
6. Mme VASQUEZ Maria Jose	Espagnol	LGT JEAN-MARC BOIVIN	Chevigny-Saint-Sauveur (21)
7. Mme BARBE Emmanuelle	Histoire Géographie	LYCEE GENERAL PONTUS DE TYARD	Chalon-sur-Saône (71)
8. Mme AUCHERIE Corinne	Coordi. Péda. et Ingénierie de Formation	GRETA 58 LP JEAN ROSTAND	Nevers (58)
9. M. JANICHON Daniel	Documentation	COLLEGE DOCTEUR KUHN	Vitteaux (21)
10. M. METIN Frederic	Mathématiques	ANTENNE ESPE DIJON ESPE ACADEMIE DIJON	Dijon (21)

Professeur certifié de classe normale

1. Mme GREGOIRE Elise	SVT	LGT JEAN-MARC BOIVIN	Chevigny-Saint-Sauveur (21)
2. M. LAVENET Florent	Histoire Géographie	COLLEGE PAUL FORT	Is-sur-Tille (21)
3. M. PORTIER Sylvain	Technologie	COLLEGE ROLAND DORGELES	Longvic (21)

4. M. OPIGEZ Christophe	Histoire Géographie	LPO CHEVALIER D'EON	Tonnerre (89)
5. M. ROUSSET Yann	SVT	LPO HIPPOLYTE FONTAINE	Dijon (21)
6. Mme ROPITEAU Gaelle	SVT	LGT JULES RENARD	Nevers (58)
7. Mme RONDOT Julie	Documentation	LGT HENRI PARRIAT	Montceau-les-Mines (71)
8. Mme MARTY Estelle	Education Musicale	COLLEGE LES EPONTOTS	Montcenis (71)
9. Mme DUBERTRAND Marie-Claude	Anglais	COLLEGE JACQUES PREVERT	Chalon-sur-Saône (71)
10. Mme CERNEAU Florence	Coordi. Péda. et Ingénierie de Formation	LPO CHEVALIER D'EON	Tonnerre (89)
11. M. JACOB Lucas	Histoire Géographie	COLLEGE ALBERT CAMUS	Genlis (21)
12. M. BOIRET Laurent	SVT	COLLEGE DAVID NIEPCE	Sennecey-le-Grand (71)
13. Mme TRUCHOT Ophelie	Histoire Géographie	COLLEGE CLOS DE POUILLY	Dijon (21)
14. Mme ROGER Sandrine	Coordi. Péda. et Ingénierie de Formation	LPO HIPPOLYTE FONTAINE	Dijon (21)
15. Mme BARDEAU Marilyne	Anglais	LPO JEAN-JOSEPH FOURIER	Auxerre (89)
16. Mme BUATOIS Aurele	Anglais	COLLEGE PAUL FORT	Is-sur-Tille (21)
17. Mme DIAZ Cecilia	Sciences Physiques	COLLEGE LOUIS PASTEUR	Saint-Rémy (71)
18. Mme HUET Laurence	Anglais	LGT JEAN-MARC BOIVIN	Chevigny-Saint-Sauveur (21)
19. Mme MONNOT Adeline	Documentation	COLLEGE CAMILLE CHEVALIER	Chalon-sur-Saône (71)
20. Mme GUILLAUME Dominique	Lettres Modernes	COLLEGE MARCEL AYME	Marsannay-la-Côte (21)
21. Mme PORQUET Melanie	Lettres Modernes	LPO PIERRE GILLES DE GENNES	Cosne-Cours-sur-Loire (58)
22. Mme ROUGEGREZ Odile	Coordi. Péda. et Ingénierie de Formation	LP VAUBAN	Auxerre (89)
23. M. MAGALHAES Helder	Sciences Physiques	LGT STEPHEN LIEGEARD	Brochon (21)
24. M. STEPANOV Julien	Histoire Géographie	LPO E.J. MAREY	Beaune (21)
25. Mme KALONJI-MILAMBU Raphaele	Mathématiques	LGT JEAN-MARC BOIVIN	Chevigny-Saint-Sauveur (21)
26. Mme PINTUS Sophie	Arts Plastiques	COLLEGE ROGER VAILLAND	Sanvignes-les-Mines (71)

Sgen
Cfdt:

POUR ÊTRE RECONNU
ET AGIR AVEC LA CFDT !

ÉLECTIONS

2018

CAPA DES PROFESSEUR-ES CERTIFIÉ-ES DE L'ACADÉMIE DE DIJON



Ce que le Sgen-CFDT Bourgogne a obtenu :

- Des **mutations réussies** grâce à des conseils et à un accompagnement individualisé.
- Des changements pour **des compléments de services** moins pénibles.
- Des **reconversions** pour des raisons médicales.
- Des **promotions** à la classe exceptionnelle et à la hors-classe grâce à des conseils personnalisés.

Ce que le Sgen-CFDT Bourgogne revendique pour vous :

- **Reconnaissance du travail accompli** : indemnisation pour toutes les tâches réalisées par **davantage d'IMP**.
- **Conditions de travail** : réduction du nombre de postes partagés, **classes à effectifs limités**, des DHG abondées tenant compte des spécificités de chaque établissement.
- **Mutations** : une meilleure prise en compte de votre situation personnelle.
- **Promotions** : l'accès de chaque certifié-e au dernier échelon de la Hors-Classe et un accès plus large à la classe exceptionnelle.
- **Formation continue** : une **vraie offre de formation académique**, décentralisée et répondant aux besoins des enseignants.
- **Santé et handicap** : des moyens supplémentaires pour la **politique de santé académique**, la reconnaissance de toutes les situations médicales, des moyens pour l'adaptation rapide des postes.

Le Sgen-CFDT, en Bourgogne, c'est :

- La CFDT dans l'Éducation, une organisation porteuse d'un **syndicalisme d'engagement et de progrès social**.
- Une organisation **représentative** dans tous ses champs de syndicalisation. Elle siège à la CAPA, aux Comités Techniques, aux CHSCT, à l' **Action Sociale**.
- Un syndicat général dont les adhérent-es et représentant-es appartiennent à **toutes les catégories et sous différents statuts**.
- Des adhérents et des militants **qui travaillent tous** dans des services ou des établissements et **s'engagent** activement pour améliorer les conditions de travail et de rémunération de TOUS les agents, **sans esprit corporatiste et sans risque d'incohérence**.

Voter pour le Sgen-CFDT Bourgogne, c'est :

- Donner sa voix à un syndicat capable de **porter la voix de tous les agents** collectivement, car présent auprès de tous les corps de métiers.
- Donner sa voix à un syndicat dont l'ambition est de **favoriser la coopération** entre tous les personnels de l'Éducation Nationale, en proposant des **formations catégorielles** mais aussi **inter-catégorielles** avec des intervenants de renom (P. Meirieu, S. Connac, F. Kahn, E. Debarbieux, D. Loizon...).
- Donner sa voix à un syndicat combatif sur les **conditions de travail**, les enjeux de **carrière** et du **système éducatif**.
- Donner sa voix à un syndicat qui s'oppose quand cela est nécessaire mais

La CFDT, en Bourgogne-Franche-Comté, c'est :

- La **première organisation syndicale**.
- Un réseau de plus de **25 000 adhérent-es** de l'ensemble des métiers et des territoires.
- Un syndicalisme capable de porter des **propositions venant du terrain**, adaptées aux enjeux locaux, de s'engager dans la **négociation** et d'obtenir des résultats concrets qui répondent aux attentes des enseignants.
- Une confédération syndicale qui se bat pour l' **égalité femmes-hommes** : nous voulons une parité proportionnelle, notamment dans les promotions à la hors-classe et à la classe exceptionnelle.

AVEC LE SGEN-CFDT, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX



Élection à la Commission Administrative Paritaire Académique
Des professeurs certifiés et adjoints d'enseignement

Académie de DIJON

Élections Professionnelles 2018

Scrutin du 29 novembre au 6 décembre 2018

19 titulaires – 19 suppléants

Liste présentée par

la CGT Educ'action

Classe exceptionnelle

1 titulaire, 1 suppléant

1 –

2 -

Hors-classe

5 titulaires, 5 suppléants

1 – Mme SOLTANI Yasmina	Anglais – Collège Roland Dorgelès	Longvic (21)
2 – M. PECHOUX Philippe	Histoire-Géographie – Collège Edouard Herriot	Chenôve (21)
3 – Mme PERRET Catherine	Histoire-Géographie – Lycée Maurice Genevoix	Decize (58)
4 – M. LAUTREY Bruno	Génie civil construction et économie – Lycée Les Marcs d'Or	Dijon (21)
5 – Mme GUILLEMOT Barbara	Documentation – Collège Pierre Vaux	Pierre de Bresse (71)
6 – M. PERRIN Vincent	Mathématiques – Collège Mercusot	Sombernon (21)
7 – Mme MAUREL Valérie	Lettres modernes – Collège Clos de Pouilly	Dijon (21)
8 – M. LE MOELLE Philippe	Documentation – Lycée Niépce-Balleure	Chalon sur Saône (71)
9 – Mme MERTZWEILLER Catherine	Lettres classiques – Collège Boris Vian	Talant (21)
10 – M. FAHLI Mustapha	Sciences physiques – LP Les Marcs d'Or	Dijon (21)

Classe normale

13 titulaires, 13 suppléants

1 – M. BERNIZET Cyrille	Sciences physiques – Collège Henri Vincenot	Louhans (71)
2 – Mme RICHARD-ANDRIEU Violette	Histoire-Géographie – Collège Les Lentillères	Dijon (21)
3 – M. ETIENNEY Philippe	Education musicale – Collège Le Chapitre	Dijon (21)

Classe normale (suite)

4 – Mme MONIN Joséphine	Histoire-Géographie – Collège Jorge Semprun	Gueugnon (71)
5 – Mme BETZ Camille	Arts plastiques – LP Le Mont-Chatelet	Varzy (58)
6 – Mme GAUDILLERE Sandra	Documentation – Collège Louise Michel	Chagny(71)
7 – M. BOUZIANE Mahmoud	Sciences de la vie et de la terre – Collège Boris Vian	Talant (21)
8 – Mme MARTIN-TOMASI Francine	Lettres modernes – Collège du Bois des Dames	Saint Germain du Bois (71)
9 – Mme BOUCHENAK-KHELLADI Elodie	Espagnol – Collège Roland Dorgelès	Longvic (21)
10 – M. BARILLE Jérémy	Histoire-Géographie – Collège François Mitterand	Montsauche les Settons (58)
11 – Mme PRZYBYLSKI Patricia	Anglais – Lycée Niépce-Balleure	Chalon sur Saône (71)
12 –Mme MUSART Anne	Sciences de la vie et de la terre – Collège du Bois des Dames	Saint Germain du Bois (71)
13 – M. CADOT Claude	Ingénierie mécanique – Lycée Niépce-Balleure	Chalon sur Saône (71)
14 – Mme DUPONT-TANGUY Sandrine	Documentation – Lycée Jamot	Sens (89)
15 – Mme PERARD Adrienne	Histoire-Géographie – Lycée Hippolyte Fontaine	Dijon (21)
16 – M. RAMBAUD Christophe	Mathématiques – Collège Roger Boyer	Cuiseaux (71)
17 – Mme ROY Mathilde	Lettres modernes – Collège Les Hautes Pailles	Echenon (21)
18 – Mme MEUNIER Evelyne	Anglais – Collège Le Petit Prétau	Givry (71)
19 – Mme GASC Iris	Documentation – Lycée Nicéphore Niépce	Chalon sur Saône (71)
20 – M. RESSENCOURT Sébastien	Histoire-Géographie – Collège Bibracte	Château-Chinon (58)
21 – Mme GAUTHE Nathalie	Anglais – Lycée Henri Parriat	Montceau-les-Mines (71)
22 – Mme PERRAUDIN Sabine	Lettres modernes – Collège Georges Brassens	Brazey en Plaine (21)
23 – Mme LAVIOLETTE Manon	Histoire-Géographie – Collège Les Trois Rivières	Verdun sur le Doubs (71)
24 - Mme COUSIN Nathalie	Anglais – Collège Louise Michel	Chagny (71)
25 – Mme LOUBES Roxane	Histoire-Géographie – Lycée Léon Blum	Le Creusot (71)
26 – M. MINNE Samuel	Lettres modernes – CNED-Rectorat	Dijon (21)

Nombre de femmes : 23

Nombre d'hommes : 13

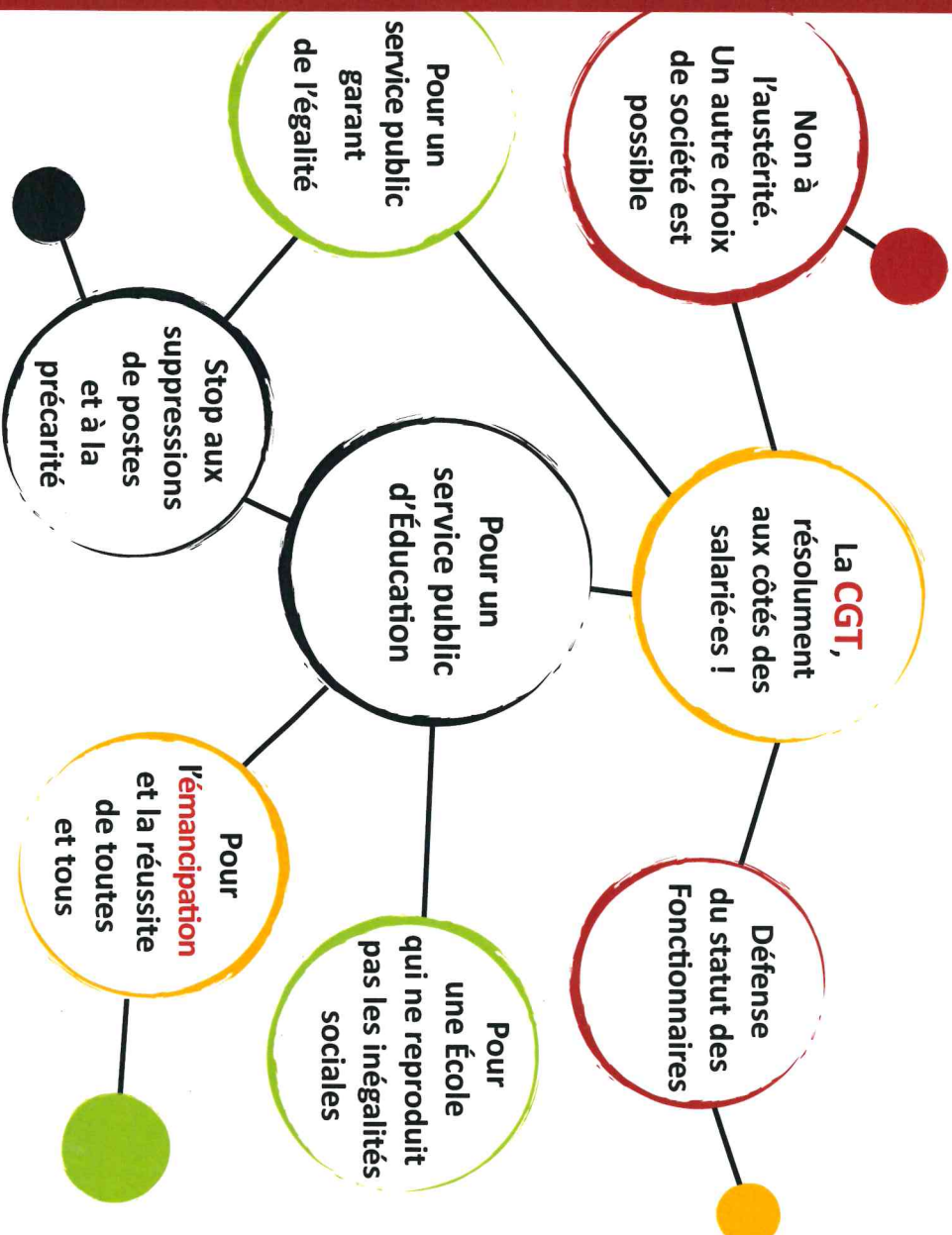
POUR ELLES, POUR EUX, POUR NOUS,
LE CHOIX DU COLLECTIF !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

de la FONCTION PUBLIQUE

du 29 NOVEMBRE au 6 DÉCEMBRE 2010

JE VOTE CGT



AUGMENTER NOS SALAIRES !

- Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice ;
- abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le RIFSEEP et le PPCR.

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

- Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
- des moyens pour une réelle politique de prévention pour le bien-être au travail ; suppression du jour de carence ;
- des créations de postes pour répondre aux besoins et la titularisation immédiate des précaires sans condition de concours ni de nationalité.

DIPLOMES, QUALIFICATIONS : ÉMANCIPATION !

- Une formation initiale délivrant une culture commune et des diplômes nationaux ;
- des diplômes permettant l'insertion professionnelle et le libre choix des poursuites d'études ;
- reconnaissance des qualifications, des diplômes dans les grilles salariales.

GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !

- Égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

Pour un service public de qualité, la CGT Éducation revendique la création massive d'emplois statutaires, l'abrogation des réformes réactionnaires (collège, lycée, PPCR, CAP2022, loi Vidal...), la fin de l'autonomie des établissements. Elle lutte pour une École et une Université émancipatrices permettant la réussite de toutes et tous.

Redonner du sens à notre métier

Les précédentes réformes comme celles en cours font peser sur nous la responsabilité de l'échec et de la sélection des élèves.

Nous peinons à assurer nos missions, à donner du sens à notre métier dans une École de plus en plus inégalitaire.

Il faut rompre avec la vision élitiste de notre système éducatif et construire collectivement une vraie alternative pour nous et nos élèves.

Lutter contre la mise en concurrence et la sélection

L'autonomie des établissements produit une mise en concurrence généralisée au détriment de notre liberté pédagogique : durcissement de la pression hiérarchique, flexibilité des services, globalisation des horaires d'enseignement, recours aux contractuel·les...

Refusons cette politique cassant le cadre national et accentuant la précarité !

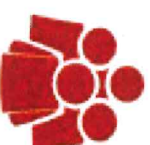
La CGT refuse la sélection qu'orchestre le lycée actuel, qu'accentueront le projet Blanquer, Parcoursup et la réforme de l'accès à l'Université.

Vers la réussite pour toutes et tous

La CGT Éducation porte, pour les collèges et les lycées, une politique ambitieuse qui lutte contre l'échec scolaire en donnant plus à ceux et celles qui en ont le plus besoin : **plus de personnels**, une politique d'ouverture culturelle et la promotion de pédagogies de progrès. Cela implique une **diminution des effectifs par classe** (24 en lycée, 20 en collège, 15 en éducation prioritaire, 12 en classe de langue vivante), **des doubléments nombreux et définis nationalement**, une **réelle politique d'éducation prioritaire** pour les collèges ET les lycées, l'accès du plus grand nombre aux études supérieures.

Améliorer nos conditions de travail :

- la réduction du temps de travail et des tâches périphériques qui se sont multipliées ;
- la prise en compte de la santé au travail ;
- la limitation du recours aux postes partagés qui pèsent sur le quotidien des collègues ;
- un concours de recrutement en fin de L3 suivie de 2 ans de formation complète avec statut de fonctionnaire stagiaire à plein traitement ;
- 10 % de formation continue sur le temps de travail pour toutes et tous.



POUR LES CERTIFIÉ·ES :

- ✓ baisse du temps de service : une réduction de notre temps de service hebdomadaire sans annualisation avec intégration de 2h de concertation ;
- ✓ maintien de la gestion du corps par les CAP, contre toute forme de recrutement par le ou la chef·fe d'établissement.

PPCR

Comme nous l'avions annoncé, le PPCR est une arnaque :

- pas de revalorisation de nos salaires ;
- une pression managériale accentuée par les rendez-vous de carrière ;
- une classe exceptionnelle qui exclut 90% des personnels.

Au contraire, la CGT revendique :

- un vrai plan de revalorisation salariale ;
- une progression de carrière au même rythme pour toutes et tous ;
- un avancement de carrière au rythme de l'ancien grand choix.



VOTEZ

